

EMPLOYE DE TRANSIT DECLARANT EN DOUANE

INTRODUCTION :

Le déclarant en Douane assure l'envoi ou le transit de marchandises pour le compte d'une entreprise ou d'un particulier, en régularisant les dossiers de passage en Douane. Il prend en charge aussi bien l'exportation que l'importation des biens.

Prérequis :

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Analyser, sélectionner et mettre en place les différentes procédures de dédouanement.
- Rédiger les documents exigés par l'administration.
- Vérification des biens exportés ou importés
- Observation et contrôle lors de procédures en douanes

PUBLIC CONCERNE

Tout public

PREREQUIS

Savoir lire et écrire correctement.

DUREE :

70 h Formation dispensée en **présentiel**.

LIEU :

5820 avenue Christophe Colomb, 97320 Saint-Laurent du Maroni.
1436 Route de Baduel – 97300 CAYENNE

MOYENS TECHNIQUES

Nous veillons à apporter un environnement de travail approprié et les moyens techniques favorisant un bon apprentissage : salles accessibles, calmes et spacieuses, climatisées, équipées et connectées, matériel pédagogique récent : ordinateurs, vidéoprojecteur, écran, logiciel de comptabilité.

MODALITES D'EVALUATION :

Test

Mise en situation professionnelle

Cette formation donne lieu à **une attestation de fin de formation**, ainsi qu'à un **certificat de réussite**

CONTACT

06 94 93 46 32 ou 05 94 27 37 27 ; contact@abondanceformation.com

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Si un bénéficiaire a des contraintes particulières liées à une situation d'handicap, veuillez nous contacter au préalable afin que nous puissions dans la mesure du possible adapter l'action de formation.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Inscription sur contact@abondanceformation.com / Dossier d'inscription.

Le délai moyen pour accéder à l'une de nos formations est jusqu'à une semaine avant le début de la formation.

Ce délai peut varier selon la spécificité de votre projet, les prérequis à évaluer ou la durée exigée pour déposer une demande de financement.

30 euros de frais d'inscription

PERFORMANCE DE LA FORMATION

Cette formation, dans son programme actuel étant récente, les indicateurs de résultats seront communiqués après la première session de formation.

On a à la fois les indicateurs de résultats qu'on ne peut pas donner ainsi que le taux d'obtention.

BLOCS DE COMPETENCES

Aujourd'hui, cette formation concerne l'ensemble des blocs et ne donne pas la possibilité de l'effectuer séparément.

Le programme d'employé de transit déclarant en douane

Module 1 : Clarifier l'organisation des échanges internationaux et le rôle de la douane

- Découvrir les réglementations internationales et typologies d'accords commerciaux.
- Identifier le rôle de l'organisation mondiale de la douane (OMD) dans les procédures internationales.
- Appréhender le code des douanes de l'union (CDU).

Module 2 : Appliquer les règles de base des opérations douanières

- Identifier l'espèce tarifaire et l'origine du produit pour renseigner les formulaires ad hoc.
- Calculer en fonction de l'Incoterm® négocié la valeur statistique, valeur en douane et base à la TVA.
- Évaluer la recette douanière.
- Analyser l'intérêt des différents statuts douaniers (exportateur ou opérateur).

Module 3 : Gérer les opérations intracommunautaires

- Trouver le code TVA intracommunautaire.
- Rédiger la Déclaration d'Échanges de Biens.
- Émettre la facturation en intégrant les contraintes fiscales.
- Clarifier le fonctionnement des opérations triangulaires.

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Après cette formation, il/elle exercera le métier d'employé de transit déclarant en douane.